

6 LE PROGRAMME DE LA DROITE
POUR NOS INSTITUTIONS EN 2017

LE RETOUR
AU CUMUL
DES
MANDATS

CE QUE VEUT FAIRE LA DROITE

« Nous reviendrons sur l'interdiction du cumul des mandats, en rétablissant l'exercice conjoint d'un mandat parlementaire et d'un mandat exécutif local ».

Projet des Républicains, juillet 2016

La droite veut revenir sur les réformes engagées par la gauche pour moderniser la vie publique. Dans son viseur notamment : le non-cumul des mandats exécutifs locaux pour les parlementaires.

POUR VOUS CE SERAIT



DES ÉLUS MOINS DISPONIBLES

En revenant sur la réforme portée par la gauche, la droite encouragerait le cumul du mandat parlementaire avec un mandat exécutif local. Cette particularité française serait alors maintenue :

261 DÉPUTÉS **45%**
EN 2012
166 SÉNATEURS **48%**



ÉTAIENT AUSSI

- MAIRE
- PRÉSIDENT DE CONSEIL GÉNÉRAL
- PRÉSIDENT DE CONSEIL RÉGIONAL

La France est championne d'Europe du cumul !

Or, notre République a besoin de parlementaires pleinement mobilisés sur le travail législatif.



PLUS DE CONCENTRATION DES POUVOIRS

En favorisant le cumul des mandats pour les parlementaires, **la droite concentrerait les pouvoirs entre les mains de quelques personnes**. Les parlementaires qui cumuleraient des fonctions exécutives continueraient alors de se trouver en situation de conflit entre des intérêts divergents.



-20%
DES PARLEMENTAIRES
DE DROITE



N'EXERCENT QU'UN SEUL MANDAT



MOINS DE RENOUVELLEMENT POLITIQUE

Le cumul des mandats exécutifs locaux pour les parlementaires, constitue un **frein évident pour assurer le renouvellement et l'ouverture de la vie politique**. Et donc pour garantir la présence de plus de femmes et de personnes plus représentatives de la société française au Parlement.

À L'ASSEMBLÉE
NATIONALE
AUJOURD'HUI

LA DROITE COMPTE



-20%
DE FEMMES

ILS L'ONT DÉJÀ FAIT

Historiquement, la droite a toujours été la championne du cumul des mandats. Elle s'est aussi opposée aux réformes portées par le gouvernement de François Hollande de modernisation de la vie publique.

En août 2016, la droite a déposé une proposition de loi organique pour suspendre la loi sur le non-cumul des parlementaires pour quelques années. **Elle voulait permettre aux députés et aux sénateurs de pouvoir continuer de cumuler leur mandat parlementaire et une fonction exécutive locale, jusqu'en 2020.**



CE QUE NOUS AVONS FAIT



►► **INSTAURATION DE LA LOI SUR LE NON-CUMUL DES MANDATS EXÉCUTIFS LOCAUX POUR LES PARLEMENTAIRES À PARTIR DE 2017.**

Un parlementaire français ne pourra plus être en même temps maire ou adjoint, président ou vice-président d'une intercommunalité, président ou vice-président d'un conseil départemental, président ou vice-président d'un conseil régional, président ou vice-président d'un syndicat mixte.



►► **RENFORCEMENT DE LA PARITÉ EN POLITIQUE AVEC LA RÉFORME DU SCRUTIN DÉPARTEMENTAL DÉSORMAIS BINOMINAL ET MIXTE.**

IL Y A DÉSORMAIS



50% DE FEMMES

PARMI LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX